Note de Marinus van der Goes van Naters à Hendrik Oosterhuis (13 mars 1950)

Légende: Le 13 mars 1950, Marinus van der Goes van Naters, délégué néerlandais à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, adresse à Hendrik Oosterhuis, président de la Fédération des syndicats néerlandais, une lettre dans laquelle il commente les derniers accords intervenus entre la France et la Sarre et décrit les enjeux de l'adhésion de la République fédérale d'Allemagne (RFA) et de la Sarre au Conseil de l'Europe.

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV-J.G. van Wouwe (1945-1973). Stukken betr. diverse landen. Knipsels, documentatie en brieven betr. het Saarland. 1950-1956., 192.
Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV-J.G. van Wouwe (1945-1973). Stukken betr. diverse landen. Knipsels, documentatie en brieven betr. het Saarland. 1950-1956., 192.
Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV-J.G. van Wouwe (1945-1973). Stukken betr. diverse landen. Knipsels, documentatie en brieven betr. het Saarland. 1950-1956., 192.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/note_de_marinus_van_der_goes_van_naters_a_hendrik_oosterhuis_13_mars_1950-fr-ce57c09d-01ba-49dc-a28f-a7b45640489e.html

Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Note de Marinus van der Goes van Naters à H. Osterhuis (le 13 mars 1950)

Cher ami,

Comme convenu samedi, j'aimerais revenir par écrit sur les réactions intéressantes de Koos Vorrink aux récents événements survenus en Allemagne.

Je pense que sur la question de la Sarre, nous devons établir une distinction claire entre, d'une part, les récents accords économiques à teneur politique conclus entre la France et la Sarre, et d'autre part, l'admission de l'Allemagne et de la Sarre au Conseil de l'Europe.

Les accords. L'absence de ces textes définitifs dans notre documentation est un manque. Il est certain qu'ils ne préjugent pas du traité de paix. Figure-t-il dans notre documentation? M. Vorrink en doute. Il faudra donc en obtenir confirmation.

Si la France a négocié des avantages clairs, ce n'est pas un obstacle pour moi que l'Allemagne doive faire un sacrifice, ni qu'elle doive uniquement le faire pour la France. L'Allemagne nous est redevable, et l'opinion publique allemande l'oublie trop facilement. Je ne peux dire si «les accords conclus avec la Sarre mettent en péril le calme et la coopération politiques en Europe et, partant, la relance économique». Je pense par contre que si les Allemands ont pu penser ainsi, on ne peut dès le départ pas y voir un regard «européen» sur la situation.

L'admission au Conseil de l'Europe. Je suis moi-même le premier, en séance de l'Assemblée, à avoir plaidé pour l'admission de l'Allemagne.

Pour l'heure, l'Allemagne doit se limiter au rôle de membre associé. L'Allemagne dispose d'un parlement digne de ce nom mais, en raison des dispositions liées à la capitulation, elle ne dispose pas encore d'un gouvernement. En politique étrangère, elle n'a pas le droit d'intervenir et aucun ministre allemand ne peut dès lors siéger au Comité des ministres, mais les députés allemands peuvent par contre siéger à l'Assemblée. Tout cela changera évidemment lors de la signature d'un traité de paix définitif ou temporaire (j'ai plaidé pour un traité temporaire ayant force de traité définitif).

Le gouvernement allemand et le Parlement allemand n'ont aucune compétence et aucun droit de représentation à l'égard de la Sarre. Lors de l'élaboration de la constitution allemande, cette ligne de conduite adoptée après la capitulation est devenue bilatérale. Le gouvernement allemand a accepté cela à Petersberg en raison des importantes concessions qui en découleraient et le Bundestag allemand a accepté cet accord. Il serait regrettable, et cela ne refléterait pas un point de vue européen, que l'on se dérobe déjà à ce premier accord international conclu depuis Hitler!

L'accord impliquait donc également que l'Allemagne ne puisse pas non plus représenter la Sarre à Strasbourg. Pour ne pas laisser de «tache blanche» au beau milieu de l'Europe, on souhaite à présent octroyer à la Sarre sa propre petite représentation. À titre temporaire et en tant que membre associé uniquement, cela va de soi.

Pour moi, cette représentation de la Sarre est une plaisanterie. Elle aurait pu continuer à ne pas être

représentée. Mais le fait est que, pour l'instant, M. Adenauer et consorts ne peuvent pas la représenter, puisqu'il n'y a aucun contact politique entre M. Adenauer et la Sarre ni aucune relation politique.

Or, le Comité des ministres mais aussi la Commission permanente de l'Assemblée par la voix de notre camarade Van der Kieft se sont exprimés en faveur de l'admission de la Sarre!

Je pense qu'il serait judicieux que l'Allemagne mette elle-même en avant son incapacité à intervenir actuellement en ce qui concerne la Sarre, afin qu'aucune décision ayant trait à la Sarre ni aucune action de la Sarre ne puisse un jour être utilisée contre l'Allemagne. Je trouverais juste que «les autres», c'est-à-dire nous, en fassent également le constat à Strasbourg aux côtés des Allemands. Il est toutefois exclu que l'on considère encore l'entrée de l'Allemagne à Strasbourg comme une renonciation définitive à la Sarre!

Si les Allemands en reçoivent la garantie et persistent à refuser d'entrer à Strasbourg (surtout quand on pense aux nouveaux accords conclus avec la France), il s'agira d'un chantage politique. C'est de leur devoir, qu'ils soient ou non en froid avec la France. (Ils ont également déjà été en froid avec nous). À Strasbourg, il n'y a pas que la France, mais douze pays d'Europe. Où peut-on donc trouver en Allemagne l'esquisse d'une pensée européenne?

Le fait que tout au long des désaccords avec la France, M. Adenauer ait rejeté son «offre» en vue d'une union politique totale est tout simplement stupéfiant. On peut prendre la mesure des réactions européennes à ce propos en consultant l'excellent aperçu du *Niewe Rotterdamsche Courant* de vendredi dernier ci-joint.

Il y a longtemps déjà, le comité Comisco avait stipulé que le problème de la Sarre serait à l'ordre du jour. Seront présents non seulement les socialistes français et allemands, mais aussi ceux de la Sarre. Dans notre environnement international, les socialistes allemands ont tiré les conséquences du fait qu'ils ne puissent pas représenter la Sarre, et ils n'ont pas critiqué le fait que les socialistes de la Sarre soient admis en tant qu'observateurs au sein du Comisco. J'espère que nous parviendrons à faire changer d'avis le S.P.D., également à propos de l'admission à Strasbourg. Nous pouvons quoi qu'il en soit les rassurer et leur affirmer qu'ils ne seront pas un jour «pris» au motif qu'ils ont accepté les représentations politiques au cours de cette situation transitoire.

Cordialement,

[Marinus van der Goes van Naters]